

Communiqué de presse

Berne, le 18 février 2025

Résultats de placement réjouissants pour compenswiss en 2024

compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG) termine l'année 2024 sur une performance réjouissante. Le rendement net des placements atteint 7.33 %. Cependant, les bons résultats de ces deux dernières années ne permettent pas de compenser entièrement la performance négative de 2022. Dans l'année sous revue, l'ensemble des classes d'actifs ont contribué au résultat positif. La fortune gérée par compenswiss à fin 2024 s'élève au total à 46'102 millions de francs, contre 40'596 millions de francs l'année précédente. Cette hausse est essentiellement due au rendement des placements réalisé en 2024 et à l'augmentation de la TVA suite à la réforme AVS 21. Toutefois, il est important de garder à l'esprit que la pérennité des deux fonds de compensation AVS et AI reste menacée à moyen terme.

Malgré les tensions géopolitiques persistantes et les incertitudes économiques qui en découlent, les marchés financiers ont affiché une évolution réjouissante en 2024. Cette tendance positive a également profité à compenswiss. Eric Breval, Directeur, précise : « Fin 2024, toutes les classes d'actifs étaient en nette progression. Les actions suisses et surtout américaines ainsi que les placements en or ont contribué de manière significative au bon résultat de 7.33 %. Toutefois, associé au rendement de 4.98 % de l'année précédente, cela n'a pas permis de compenser entièrement la performance négative de -12.85 % enregistrée en 2022. Ainsi, le résultat cumulé des placements sur les trois dernières années atteint -1.80 %. »

Détails sur les résultats de placement

Au 31 décembre 2024, le montant total de la **fortune gérée par compenswiss** (hors actifs administratifs) s'élève à 46'102 millions de francs (*exercice précédent : 40'596 millions de francs*). La hausse de 5'506 millions de francs par rapport à l'année précédente résulte pour environ la moitié du rendement des placements réalisé au cours de l'année sous revue. Une autre part significative provient des premiers effets de l'augmentation de la TVA en 2024, qui a fait passer le taux normal de 7.7 % à 8.1 % à la suite de l'adoption de la réforme AVS 21.

La fortune sous gestion se compose de la fortune de placement, qui atteint 43'366 millions de francs (*exercice précédent : 37'691 millions de francs*), et des liquidités (trésorerie), qui s'élèvent à 2'736 millions de francs (*exercice précédent : 2'905 millions de francs*).

Après prise en compte de la couverture de change, le **rendement net** obtenu sur la fortune de placement atteint 7.33 % à fin 2024 (*exercice précédent : 4.98 %*). Le rendement net réalisé sur les liquidités s'élève à 1.55 % (*exercice précédent : 1.50 %*). Au niveau des assurances sociales, le rendement net sur la fortune du fonds de compensation de l'AVS atteint 7.21 % (*exercice précédent : 4.81 %*), celui de l'AI 7.13 % (*exercice précédent : 4.76 %*) et celui des APG 7.13 % (*exercice précédent : 4.90 %*). Les résultats légèrement différents des trois fonds s'expliquent par des niveaux de liquidités qui varient d'une assurance sociale à l'autre.

Les **coûts de gestion de la fortune** (droit de timbre compris) s'élèvent à quelque 0.18 % de la fortune de placement à fin 2024. Ce pourcentage est en légère baisse par rapport à l'année précédente (0.19 %).

Situation financière préoccupante des fonds AVS et AI malgré des résultats de placement positifs

Manuel Leuthold, Président du Conseil d'administration, souligne : « Les bons résultats de placement de l'année dernière ne doivent toutefois pas faire oublier que compenswiss pourrait se voir contraint, dans un avenir proche, de liquider progressivement une partie de sa fortune pour pouvoir honorer ses obligations légales, si les questions de financement de l'AVS et de l'AI ne sont pas résolues à temps. »

Les perspectives financières de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) prévoient un résultat de répartition négatif pour l'AVS dès 2026, dû à l'introduction de la 13^e rente qui n'est pas encore financée. Le vieillissement de la population, l'allongement de l'espérance de vie ainsi que l'impact de cette nouvelle rente sans financement additionnel entraîneront, en raison du déséquilibre entre les recettes et les dépenses, une diminution de la fortune du fonds AVS au cours des prochaines années.

Pour le fonds AI, les perspectives financières se sont également détériorées sur fond d'augmentation du nombre de nouvelles rentes et de baisse des taux de sortie. Par ailleurs, l'AI a depuis plusieurs années une dette envers l'AVS, qui s'élève à 10'284 millions de francs à fin 2024. Or, en raison de sa situation financière, il est peu probable que l'AI soit en mesure, dans les années à venir, de réduire davantage cette dette par ses propres moyens.

En revanche, le fonds du régime des APG affiche des chiffres solides et n'est pas affecté par les préoccupations qui touchent les fonds AVS et AI.

Résultats d'exploitation 2024

Les résultats d'exploitation 2024 des trois assurances sociales AVS, AI et APG seront publiés en avril 2025.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

Manuel Leuthold
Président du Conseil d'administration
Route de Chancy 59, 1213 Petit-Lancy
Tél. : 022 870 00 44 ; courriel : manuel.leuthold@compenswiss.ch

Eric Breval
Directeur
Boulevard Georges-Favon 6, 1204 Genève
Tél. : 058 201 65 65 ; courriel : eric.breval@compenswiss.ch

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet de compenswiss sous :
www.compenswiss.ch/fr

compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG) est un établissement autonome de droit public de la Confédération doté de la personnalité juridique. Il est dirigé par un Conseil d'administration nommé par le Conseil fédéral. Le Conseil d'administration est responsable de la gestion des trois fortunes AVS, AI et APG. Il garantit en tout temps la capacité de paiement des assurances sociales et assure la présentation des comptes et du rapport de gestion de ces dernières. L'établissement, qui compte quelque 60 collaboratrices et collaborateurs, est basé à Genève. Il est responsable des activités opérationnelles.